



Développement durable

Mettre la RSE au cœur de la stratégie des entreprises

Les enjeux de développement durable portés par la RSE supposent plus que quelques engagements épars. Ils invitent à un changement de paradigme dans la manière de gérer, de fabriquer, de vendre et de gouverner une entreprise. La récente adoption de la loi Pacte devrait permettre quelques avancées significatives en la matière.

« On ne peut plus faire comme si les fractures sociales et l'urgence écologique n'existaient pas. Nous devons transformer en profondeur notre économie pour la mettre véritablement au service de l'Homme », a réagi le Centre des jeunes dirigeants d'entreprises (CJD) devant la volonté des sénateurs de supprimer l'article 61 de la loi Pacte (Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises) qui, au final, vient d'être définitivement adoptée par les députés. La santé de la planète et la santé humaine étant inéluctablement liées, alors de quelle façon les entreprises du médicament peuvent-elles s'im-

pliquer dans la mise en œuvre d'une stratégie de développement durable porteuse de valeur, respectueuse des consommateurs, des parties prenantes et de leurs collaborateurs ? Comment passer à l'acte ? « Dans l'industrie pharmaceutique, la RSE est complexe car elle touche à la fois le produit, les pratiques de gestion et la mission de santé publique que porte le secteur, répond Nathalie Gimenes, docteure en sciences de gestion, spécialiste de la RSE et des business models contributifs de l'industrie pharmaceutique. Elle est représentative du contrat économique et social qui lie les entreprises du médicament à la société. D'un côté, la société accorde une protection de la propriété intel-

lectuelle des innovations aux industriels, en contrepartie, elle attend du secteur qu'il découvre et délivre des médicaments innovants répondant à des besoins médicaux non couverts, tout en se comportant de manière socialement responsable. Parallèlement, les entreprises évoluent dans un marché capitaliste guidé par la rentabilité financière et le partage des dividendes entre actionnaires. » Dès lors, comment concilier ces exigences qui peuvent paraître contradictoires ? « Il faut débattre autour de cette question cruciale qui impacte le rôle contributif de l'industrie pharmaceutique, un rôle qui demande sans doute aujourd'hui à être élargi et adapté aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux auxquels le monde est confronté », réplique notre experte.

Sanofi : une recherche par et pour les patients

« Notre stratégie RSE se décline en trois axes – l'accès aux soins, l'engagement auprès des communautés et une planète saine – qui reposent sur un socle : l'éthique et la transparence. Ainsi notre projet de formation des patients aux essais cliniques s'inscrit naturellement dans notre stratégie RSE », indique Laurent Lhopitalier, directeur RSE de Sanofi France. « Sanofi propose en effet un programme de formation pour les représentants d'associations de patients, avec pour objectif une sensibilisation et une aide à la compréhension du développement clinique et plus particulièrement des essais cliniques », indique Brigitte Pouletty-Lefebvre, responsable de l'unité des essais cliniques France. « Les notions expliquées permettent aux futurs patients experts d'acquérir la connaissance leur permettant de répondre aux questionnements d'un patient qui souhaite participer à un essai clinique et de relire de façon critique et avec recul les documents d'information et le résumé des protocoles. Ces formations permettent aussi à Sanofi de mieux appréhender les attentes, difficultés ou incompréhension des patients vis-à-vis de la recherche clinique. »

Enraciner la RSE dans la chaîne de valeur

Comme les industriels portent entièrement le poids de la chaîne de valeur du médicament, les défis de RSE sont nombreux. Ils vont jusqu'à la gestion des résidus des médicaments dans l'eau. Une stratégie intégrée au cœur de leur métier est donc indispensable. « Les entreprises du médicament sont engagées sur toutes les étapes de la chaîne de valeur, entre respect de la réglementation et initiatives volontaires, remarque Nathalie Gimenes.

Nathalie Gimenes, docteure en sciences de gestion : « Dans l'industrie pharmaceutique, la RSE est complexe car elle touche à la fois le produit, les pratiques de gestion et la mission de santé publique que porte le secteur. »



Leurs initiatives adressent majoritairement les enjeux en lien à l'innovation, l'accès aux soins pour tous et le bon usage des médicaments. Les industriels agissent au travers de dons de médicaments, de façon pérenne et accompagnée, ils déploient des stratégies de prix différentiels afin de s'adapter aux situations sanitaires locales et proposent un ensemble de services autour du médicament. Le secteur doit progresser sur la dimension environnementale de son activité : gaspillage des médicaments, résidus des médicaments dans l'eau, recyclage des matériaux, packaging écologique, éco-conception des produits. A quand les blisters végétaux ? »

Pierre Fabre a bien compris cet enjeu environnemental. Le laboratoire cultive 200 hectares de terre agricole en bio depuis 2013 et vient de lancer **Green Native Expression**, une nouvelle technique d'extraction brevetée naturelle et écoresponsable. Ce procédé, qui fonctionne sans eau ni solvant ajouté, permet d'extraire la sève pure des plantes afin de l'intégrer, sous forme d'actifs, dans des produits cosmétiques ou nutraceutiques. « Cette technologie d'extraction économe en eau et en CO₂ – grâce à la suppression des opérations de séchage – et garantie sans solvant, est une nouvelle brique apportée à la Botanical Expertise **Pierre Fabre**, notre démarche labellisée de développement d'actifs innovants et responsables », explique Yves Barbin, directeur scientifique du pôle actifs végétaux au sein de la R&D **Pierre Fabre**. La réduction de l'impact sur l'environnement est un des défis que les laboratoires pharmaceutiques doivent assumer envers la société.

Loi Pacte : s'inscrire dans une démarche durable

La moitié de nos concitoyens estime qu'une entreprise doit être utile pour la société dans son ensemble (avant même ses clients, ses collaborateurs et ses actionnaires). Et le rapport préparatoire à la loi Pacte, confié par le gouvernement à Jean-Dominique Senard, président du groupe Michelin, et à Nicole Notat, ancienne secrétaire générale de la CFDT, affirme que toute entreprise a une « raison d'être » qui dépasse les exigences de rendement à court terme et donne un sens profond à ses activités. Or, avant la loi Pacte, la définition de l'entreprise en droit français ne reconnaissait pas la notion d'intérêt social et n'incitait pas les entreprises à s'interroger sur leur raison d'être. L'adoption de cette loi va permettre de modifier le code civil (article 1833) pour que les entreprises « prennent en considération » les enjeux environnementaux et sociaux

dans l'objet social de leurs entreprises. « Ils pourront également préciser dans les statuts une "raison d'être" dont l'entreprise entend se doter dans la réalisation de son activité (modification de l'art. 1835), ajoute Nathalie Gimenes. Certains pourront aller encore plus loin, en se définissant « entreprise à mission » (art. L. 210-10). L'article 61 se présente donc comme une opportunité inspirante pour le secteur pharmaceutique, celle de proposer un nouveau dialogue autour de sa mission fondamentale, autour de ses contributions à l'intérêt collectif au-delà de la valeur sociétale apportée par les médicaments. Cette démarche contribuerait à mieux faire connaître les engagements du secteur et à redéfinir les contours du contrat économique et social qui le lie à la société. » Le début d'une reconquête de la confiance ? ■

Brigitte Postel

Pfizer s'engage pour une nouvelle approche de la santé au travail

Le succès d'une entreprise dépend de ses collaborateurs et de l'attention qu'on leur porte. Après la signature en 2015 de la charte de la diversité et de la charte de la parentalité, le service de médecine du travail de Pfizer a mis en place plusieurs actions afin de permettre le développement d'un environnement de travail inclusif où la prévention a toute sa place.

« Pfizer place le bien-être au travail au cœur de sa politique de ressources humaines, témoigne Aimel Boumellala, infirmière de santé au travail. Dès mon arrivée en 2014, je me suis penchée sur les actions qui pouvaient être mises en place afin d'améliorer la santé des collaborateurs. Le stress, les mauvaises postures, les gestes répétitifs, etc. peuvent être à l'origine d'importants troubles musculo-squelettiques, de problèmes d'endormissement, de sommeil. L'entreprise a donc fait appel à une ostéopathe, également diplômée en posturologie, qui consulte chaque semaine au siège. Grâce à un accord avec la mutuelle, quatre séances d'ostéopathie par an sont offertes à chaque salarié. En 2017, 200 salariés ont pu bénéficier de ces séances et 70 salariés ont reçu la visite d'un ergonome pour adapter leur poste de travail. En 2018, 132 personnes ont été traitées par l'ostéopathe et 240 salariés ont été vus à leur poste de travail. »

Des séances de sophrologie sont également proposées pour les personnes stressées (séances de sophrologie de groupe et séances de suivi individuel sur avis du service médical). Vingt personnes ont été prises en charge en dix-huit mois, avec une nette amélioration et un bien-être ressentis dès la deuxième séance. De plus, une permanence téléphonique 7j/7 et 24h/24 avec une psychologue du travail et deux jours par mois de présence sur site ont été instaurés. Enfin, en septembre 2018, Pfizer France a signé la charte de l'association Cancer@Work, qui permet aux entreprises engagées de se former au recrutement ou à la réintégration de personnes atteintes d'une maladie invalidante.



Aimel Boumellala, infirmière de santé au travail chez Pfizer.

© Gregory Brundel